



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Intendance

Affaire suivie par :
Albérique Gresset
Tél : 04 72 41 65 30
intendant.0690032k@ac-lyon.fr

Contact : Véronique Detrait
veronique.detrain@ac-lyon.fr

57, Rue de la Charité
69287 Lyon Cedex 02

Madame, Monsieur,

Notre établissement dispense en plus des enseignements généraux, des enseignements technologiques et professionnels, des enseignements pour lesquels nous sommes habilités à percevoir le solde de la taxe au titre du « **Barème** » **représentant 13%** du produit de la nouvelle contribution :

- BTS SAM support à l'action managériale ;
- BTS MCO Management Commercial opérationnel ;
- Baccalauréats technologiques STMG sciences et technologies du management et de la gestion, spécialités mercatique, gestion/finance et ressources humaines.

Nous serions heureux que votre entreprise accepte de nous verser la taxe d'apprentissage, en vue de développer nos équipements et afin de favoriser l'insertion professionnelle de nos étudiants. Le versement de la Taxe d'Apprentissage représente une source importante de financement pour moderniser nos équipements et par cela répondre au mieux aux exigences du monde professionnel.

Soutenir le Lycée Juliette Récamier, c'est contribuer de manière directe et très concrète à former les jeunes de notre département aux réalités des métiers et aux évolutions technologiques des entreprises.

Les élèves du Lycée Juliette Récamier aujourd'hui seront peut-être, demain, vos futurs collaborateurs.

Pour l'année 2024 vous pouvez nous aider à continuer à former des jeunes sur du matériel performant (au plus près de vos attentes) **en choisissant de verser directement le solde de la taxe à notre établissement** via la nouvelle plateforme gouvernementale **SOLTéA** (<https://www.soltea.education.gouv.fr/espace-public/soltea-plateforme-employeurs-solde-taxe-apprentissage>).

Par avance, je vous remercie de l'effort que vous pourrez faire en faveur de notre établissement et nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos salutations distinguées.

Lyon, le 7 mai 2024

La proviseure



Nathalie Denizou